



Arrondissement de Saverne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 JANVIER 2026

Nombre de Conseillers Elus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 11

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 20 janvier 2026, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents : Mme. BARTH Stéphanie, Mme. EBERSOLD Katia, M. HELLUY Martial, Mme. KIBLER Louise, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, M. MICHEL Vincent, M. OBRECHT Jean-Michel, Mme. RISCH-MINKER Fabienne, M. WICK Bernard.

Membres excusésMembres bénéficiant d'une procuration :Secrétaire de séance : Mme. KIBLER LouiseSecrétaire auxiliaire : Mme. ZAVAGNI StéphanieN° 01/2026 TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

Le Maire rappelle la délibération du 04 décembre 2023 fixant les tarifs et conditions de location de la salle communale.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs, formules et formalités comme suit, applicables à compter du 09 février 2026.*

TARIFS LOCATION SALLE		
Particuliers	Habitants du Village	Personnes extérieures
Journée en semaine	120,00 €	160,00 €
½ journée ou soirée en semaine (sauf vendredi soir)	60,00 €	80,00 €
Soirée du vendredi	100,00 €	120,00 €
Week-end	140,00 €	220,00 €
½ Week-end (si occupé ou mise à disposition associative)	100,00 €	Non

TARIFS LOCATION SALLE		
Associations, Entreprises, amicales	Location régulière	Location ponctuelle
Heure (sans cuisine)	12,00 €	16,00 €
Forfait (avec utilisation de la cuisine)	140,00 € 90,00 € ½ journée ou soirée	160,00 € 100 € (½ journée ou soirée)

- *Conseil presbytéral Handschuheim-Furdenheim*
- *Chœur de l'Eglise Handschuheim- Furdenheim*
- *Association Klen Paris*
- *Association Temps libre*
- *Association Dynamômes*
- *Association Happy-Händschners*
- *Associations ou comités œuvrant pour l'Etablissement Français du Sang, Ligue contre le cancer*

Chaque mise à disposition gratuite doit être formalisée par la signature d'une convention, annexée d'un inventaire d'entrée et de sortie de salle, avec remplacement du matériel en cas de casse.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :***

***D'attribuer les montants des subventions 2026, comme indiqués dans le tableau ci-dessus et de les inscrire au budget 2026.***

***De mettre à disposition gratuitement la salle communale uniquement aux associations citées ci-dessus.***

***De faire signer une convention à titre gracieux, annexée d'un inventaire d'entrée et de sortie de salle avec remplacement du matériel en cas de casse***

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.**

**HANDSCHUHEIM, le 27 janvier 2026**

**Le Maire,  
Alfred SCHMITT**

